
LETTRE D'INFO DU CDS 06

No 1-00 Novembre 1999 / février 2000

Rédacteur : X. Penneec

Res. Les Magnolias, 481 Rte de Nice, 06600 Antibes

Tél. (D) 04 93 95 28 07 (Tr) 04 92 38 76 64 (P) 06 70 63 74 49

Email : Xavier.Penneec@sophia.inria.fr



Agenda

- **26 et 27 février 2000** : stage topographie, à l'Ifesec, St Vallier. Le prix est de 150 FF pour l'hébergement et le repas du soir. Inscription auprès de J.L. Guilleman. [**Annulé faute de participants**].
 - **3 mars 2000 à 20h30** : AG CDS à l'ASBTP, 42 avenue Galliéni, Nice (parking possible Jean Boin ou Théâtre de Nice).
 - **4 et 5 mars 2000** : stage initiation / perfectionnement multi-niveau régional. Contacter David Youyou.
 - **28 mars 2000** : réunion AGEFIIS au CAF de Nice.
 - **1 et 2 avril 2000** : stage initiation / perfectionnement multi-niveau régional. Contacter David Youyou.
 - **Du 15 au 18 avril 2000** : stage pré-initiateur. Contacter David Youyou.
 - **Du 22 au 24 avril 2000** : Congrès international de Dijon : plongée souterraine, prévention et secours.
 - **Du 29 avril au 1 mai 2000** : 4^e congrès européen de spéléologie d'expédition à Profondeville (Belgique).
 - **6, 7 et 8 mai 2000** : stage initiation / perfectionnement multi-niveau régional. Contacter David Youyou.
 - **13 et 14 mai 2000** : week-end équipier secours à la nouvelle doline sur Caussols. Hébergement probable à Andon. Contact : B. Barbier.
 - **20 et 21 mai 2000** : stage thématique "environnement et géologie en canyon". Organisation : G. Charles.
 - **Du 10 au 12 juin 2000** : congrès national de la FFS à Tarascon sur Ariège.
-

Le CDS 06 envisage de recruter un cadre technique emploi-jeune

Profil : Spéléologue, si possible initiateur FFS, intéressé par l'enseignement et l'organisation de la spéléologie. Il (ou elle) devra organiser et encadrer des stages techniques et pédagogiques de spéléologie, participer au suivi et à la gestion des grands dossiers du CDS 06 (contacts avec les administrations, fichier départemental, publications, site Web), assurer une permanence et participer au secrétariat du CDS.

Conditions : Grande disponibilité (temps plein dont WE, stages, etc), rémunération d'embauche au SMIC (CDI), formation B.E. spéléo pris en charge par le CDS, début vraisemblablement mars / avril 2000.

Contacts : Courrier : CDS 06, Boulevard Montel, Immeuble "l'Alsace", 06200 NICE.

Téléphone : 04 93 88 29 28 (Jean-Claude Marie), Email : Eric.Madelaine@sophia.inria.fr.

Dernières nouvelles

Annulation du stage topographie

Étant donné qu'aucun stagiaire n'avait confirmé son inscription, le stage topographie prévu les 26 et 27 février a dû être annulé. Une reprogrammation plus tard dans l'année sera discutée à la prochaine réunion CDS.

Plongée à la Grotte de Pâques, Samedi 26 Février 2000

Dans le cadre de la continuation de l'exploration de Pâques III (post siphon), j'organise une plongée préparatoire le samedi 26 février. L'objectif est de progresser de 500 m ou plus dans le siphon qui en fait 810 m. Test de matériel plongée, rééquipement du puits Chantal, etc, sont au programme.

Il faudrait que nous soyons une quinzaine pour ce portage (2000 m, 4 h environ à l'aller, cheminement balisé) et vous êtes tous les bienvenus. J'emmène 4 bouteilles "légères" et 4 kits de matos. On finit de sortir le matos dimanche si on fatigue trop... Le trou est magnifique, les gours de Tony inoubliables et j'offre la bière au retour... Si vous êtes intéressés, vous pouvez me joindre aux coordonnées suivantes :

Bernard Giaï-Checa (alias « Le protégé »)

Les SophiTaupes / CRPS

599, chemin du puits du plan

06370 Mouans-Sartoux

bgiai@sophia.inria.fr

04 92 38 77 32 (bureau)

04 92 28 01 30 (domicile)

06 15 21 16 24 (portable)

Comité Directeur du CDS du 20 octobre 1999

Équipement permanent

Alexis propose de faire équiper des sites par le Conseil Général. On a déjà essayé et on a eu une fin de non recevoir depuis deux ans.

En fait, la politique du Conseil Général (politique grand public) est très différente de celle de Jeunesse et Sports (politique du sport). On en revient à un problème de politique du CDS : veut-on de la spéléo grand public (fascicule gratuit sur un certain nombre de grottes sacrifiées) ou non. Il semble que les spéléos du CDS ne veuillent pas actuellement cette politique.

Dossier emploi jeune

Problème des assurances : que se passe-t-il avec un professionnel au niveau fédéral?

Pour la trésorerie, il faudra passer à un vrai plan comptable (formation + logiciel). Il faut aussi trouver de activités pouvant permettre le complément de salaire (par exemple équipement Sisyphe). La définition du poste est à raffiner et à rédiger dans le contrat de travail. Demander à Niels (candidat potentiel) de venir au prochain comité directeur.

La décision est prise d'attendre la prochaine réunion CDS. S'il y a accord des spéléos, on dépose le dossier, ce qui ne nous engage pas encore. Le prochain bureau, après accord de l'AG, sélectionnera le candidat et signera le contrat.

Date pour l'AG

L'AG CDS fixée au 3 mars à cause des délais imposés par les statuts. Départ courrier avec appel à candidature et convocation à l'AG (avec ordre du jour) en même temps que les fiches secours (envoi le 1^{er} décembre). La fin de recevabilité des candidatures est fixée à fin janvier. Il faut trouver une salle pour l'AG. Nouveau comité directeur le mardi 16 novembre à 20h30 pour l'ordre du jour de l'AG.

Budget

On a reçu 6000 FF du FNDS au lieu de 5000 d'habitude. Le budget prévisionnel est discuté et globalement accepté.

Élection des Conseillers Techniques

Selon les règles discutées à la dernière réunion secours, les chefs d'équipe proposent les CTs à l'AG du CDS qui décide. Il faut faire un courrier aux chefs d'équipe et un appel à candidature pour être CT.

Local à St Laurent

A priori, le local n'est pas encore construit, mais notre candidature est prise en compte. Il faudra s'en assurer.

Réunion CDS 06 du 8 novembre 1999

Natura 2000 et environnement

Deux réunions Natura 2000 ont eu lieu pour définir les zones de protection dans le Mercantour. Rien de spécial n'est à noter en ce qui concerne la spéléo. La prochaine réunion (fin novembre) concernera la Vésubie.

L'inventaire des chiroptères sur le site Natura 2000/ PR 74 (Cheiron, Caussols, Calern, Puy de Tourette) par Philippe Favre, ONF, est sorti. Il rassemble les résultats des études de cet été. **Rappel** : en période d'hibernation et de reproduction, veiller à ne pas déranger les chauves souris. A ce sujet, une nouvelle fiche pour consigner les observations de chauves souris est disponible auprès du CDS.

Un arrêté de biotope concernant la Siagne est en cours de préparation. En gros, il propose une restriction des accès par véhicule à moteur et l'interdiction de la **grotte au Guano**. Le CDS a été consulté pour avis par la préfecture et répondra sur plusieurs points, dont les activités nautiques.

La **grotte de Mons** a été a priori murée. Il faudra voir avec la Var si quelque chose a été fait, en particulier pour les chauves souris.

Commission environnement

Brigitte Gimenez a pris contact avec Mr Journe-ton (Lyonnaise des Eaux) pour faire des analyses d'eau gratuitement. Il reste à mettre ça par écrit. Ça concerne principalement l'**aven du Lotissement** (pollution organique à -10) et la **grotte de Pâques** (pollution par hydrocarbures au dans les gours de Tony). Une première action serait de demander aux propriétaires de se raccorder au tout-à-l'égout.

Il faudra toutefois faire attention aux retours d'une telle action (interdictions?). La protection étant dans nos statuts, il faudrait peut-être voir plutôt le directeur de la DDA. Une autre idée est de recenser tous les sites de pollution karstique. Le type d'action sera décidé en comité directeur.

Festival de l'image souterraine

Distribution d'invitations pour la soirée d'ouverture le jeudi 11 novembre. Une table ronde sur la gestion des ressources en eau aura lieu le 11 novembre à 17h.

Stages

- Inscription pour l'AFPS : donner très rapidement le chèque de règlement à Eric Madelaine.
- Les stages équipement et réchappe ont mal tourné. Samedi, 5 personnes étaient présentes mais il n'y avait pas d'encadrement. Dimanche, 3 encadrants seulement étaient présents (dont J.C. Marie malade), et ça manquait de matériel. La réchappe s'est plutôt transformée en journée d'initiation. Conclusion : ne pas changer les dates et désigner explicitement un responsable.
- Stage déblaiement secours : le samedi 4 décembre sera consacré à la désobstruction et le dimanche 5 au matériel de désincarcération des pompiers. Responsable : B. Barbier.
- Le stage topo aura lieu les 26 et 27 février, sans doute à Saint Vallier. Le niveau sera adapté aux participants. Organisation : J.L. Guilleman.
- Un stage thématique "environnement et géologie en Canyon" aura lieu les 20 et 21 mai 2000. Organisation : G. Charles.
- Chouca propose une journée à thème sur VTopo. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec lui.
- Une journée équipement, initiation et réchappe est prévue le dimanche 6 février 2000 à la carrière de la Turbie. Tous les cadres diplômés sont conviés, ainsi que tous ceux qui veulent profiter de cet encadrement. Responsable : Alexis.

Budgets des commissions

Le bureau rappelle que les demandes de budget doivent parvenir très rapidement auprès du président pour pouvoir être incluses dans le budget prévisionnel du CDS.

Emploi jeune

Le CDS a reçu 44 réponses au sondage sur l'emploi jeune envoyé auprès de tous les fédérés du département (il y a cependant eu un problème de poste sur Grasse où personne n'a reçu le sondage). 21 réponses sont favorables sans commentaires, 2 contres, et les 21 autres réponses sont assujetties à des remarques et des commentaires.

On propose de prendre la décision de *déposer* le dossier (et non pas d'embaucher) au prochain comité directeur. Ceci ne nous engage pas encore. Le

nouveau bureau pourra, après confirmation de l'AG, signer le contrat.

Les remarques concernent le financement de la région Q, qui est impossible. Il faut en fait lire "Conseil Général". Par ailleurs, les frais de bureau et de déplacement n'ont pas été pris en compte.

Région

Comité directeur et les 30 ans du CDS 83 le 27 novembre.

Secours

La commission secours a acheté du matériel. Les secours des Demoiselles et de Caussole sont remboursés, mais les ordres de réquisition n'ont toujours pas été signés pour le secours de la Mescla.

L'appel de candidature pour les postes de Conseiller Technique sont envoyés aux chefs d'équipe.

Commissions fichier et publication

L'inventaire du Marguareis avance bien mais le fichier secours est arrêté depuis 2 mois (Raoul).

On cherche un imprimeur pour 180 pages pré-collées. Le devis actuel est à 8000 FF.

Divers

Philippe Assailly propose la création d'une commission équipement, avec édition des fiches d'équipement permanent.

Raoul peut obtenir des mallettes étanches et anti-choc pour environ 1000 FF.

Comité Directeur du CDS du 16 novembre 1999

Dossier emploi jeune

44 réponses ont été reçues. Après lecture de celles-ci, le comité directeur vote le dépôt du dossier. Par contre, ce sera le prochain bureau qui fera le recrutement et signera le contrat après l'AG s'il y a lieu. Il est également décidé de faire un appel à candidature plus large: région, liste électronique spéléo, EFS, Spelunca.

Discussion avec Niels, candidat potentiel. Le problème est qu'il a 40 heures de cours par semaine à l'UREPS. Le statut d'emploi jeune l'intéresse moyennement (son salaire est équivalent à l'heure actuelle), mais un stage de management serait bien à défaut.

Budgets des commissions

- Bibliothèque: abonnement à Spelunca et Karstologia, 1000 FF.
- Matériel: 2000 FF.
- Environnement: demande de subvention de 2000 FF pour l'édition d'une plaquette.
- Canyon: demande de 500 FF.
- Secours: redemande du budget précédant de 4000 FF.
- Fichier: proposition d'achat de photos aériennes: 1500 ou 2000 FF.
- Publication: 3000 FF pour un bulletin normal.
- Plongée:??

- Professionnelle:??
- Stages:??

Préparation de l'AG

L'ordre du jour sera constitué des points suivants: rapport moral et d'activité, rapport financier, rapport des commissions, création de la commission équipement, rapport financier, budget prévisionnel, cotisations, élections des vérificateurs aux comptes, vote sur la proposition du CT au préfet, emploi jeune, élection du nouveau comité directeur et du Président.

Il faudra faire un appel pour les questions diverses (camp Margua), des appels à candidature pour le CD, pour les responsables de commission, les vérificateurs aux comptes, un responsable frigo.

La fin de recevabilité des candidatures est fixée à fin janvier. Les possibilités de salle sont au CERAM, à Altitude 500 Grasse, au CEDAC, à la MJC Magnan.

Environnement

Discussion sur l'aven du Lotissement: il faut prendre contact avec H. Boch, voir aux assises sur l'environnement karstique et discuter avec la DDA. Il faut trouver la meilleure forme d'action pour éviter les retombées négatives.

Réunion CDS 06 du 6 décembre 1999

Téléthon

Le **GMRS** a organisé 30 heures sur corde pour le Téléthon. Ça a représenté 110 descentes et remontées et a rapporté 37 000 FF.

Le **CRESPE** a également organisé une épreuve sur la mairie de St Laurent du Var.

Le **GSEM** devait également faire une épreuve à St Cézaire mais elle a été annulée.

Assises nationales de l'environnement karstique

8 personnes du 06 ont participé à ces journées : 3 du CAF, 3 du CRESPE, et 2 des SophiTaupes. Ces journées ont concerné le cadre légal et administratif (Natura 2000, ONF, Parcs, arrêtés de biotope,...), comment ça se passe autour en Europe et la gestion karst par les spéléos.

Au niveau administratif, il semble qu'il ne faille guère attendre d'aide de la fédération. Par contre les scientifiques présents semblent très positifs vis-à-vis de la collaboration avec les spéléos.

Arrêté de biotope sur la Haute Siagne

Synthétiquement, l'avis que le CDS a émis auprès de la DDAF est le suivant :

- En temps que délégués, nous sommes heureux d'être consultés.
- Activités nautiques et d'eau vive : on espère que la notion de guide n'est pas professionnelle.
- Grotte du Guano : proposition de ne l'interdire que lors des périodes sensibles (hibernation et reproduction).
- Il faudrait mettre les chiroptérologues dans le comité de gestion.

Il nous faut proposer un candidat et un remplaçant pour le comité de gestion avant fin décembre.

Eric Madelaine est (moyennement) candidat. Brigitte Gimenez est volontaire pour être suppléante.

Secours

Les CTs sont à la réunion nationale des CT à Lyon le week-end des 11 et 12 décembre.

Le dossier sur la réglementation préfectorale de la spéléo est toujours en cours.

Le colonel Guidi refuse toujours de signer les réquisitions du secours de la Mescla pour protester contre la responsabilité du COS lors des secours (il dit qu'il ne maîtrise rien).

Le week-end à thème sur la désobstruction en secours a bien marché : désobstruction le samedi et matériel de désincarcération pompier (coussins de levage, leviers hydrauliques, ...) le dimanche. Ça a bien avancé mais il faudrait faire un exercice en conditions réelles. Voir le compte rendu qui suivra.

Région

Le comité directeur a eu lieu le week-end dernier. Il a été décidé de financer l'inventaire Margua à hauteur de 4000 FF, et de donner 1000 FF par action club. Pour les Alpes Maritimes, ces actions sont le Camp Margua des SophiTaupes, le camp de Cocktail-Picos, et l'opération de pompage au Trou des Mongols.

Le même type de dossier est à présenter pour l'année 2000 avant la fin décembre 1999.

Stage topographie

Il aura lieu le dernier week-end de février à l'Ifesec, St Vallier. Le gîte est réservé pour 15 personnes. Le prix est de 150 FF pour l'hébergement et le repas du soir. Pensez à amener les repas du midi.

Réunion CDS 06 du 3 janvier 2000

Stage AFPS

La formation était très bien adaptée. Ça a débouché sur un bilan spécifique pour la spéléo. Jean-Luc Lopez propose une formation légèrement supérieure pour l'an 2000. Le stage a rapporté 700 FF au CDS.

Préparation de l'AG

Un comité directeur spécifique se tiendra le mercredi 9 février. Les comptes rendus et les bilans financiers des commissions doivent être parvenus sous forme informatique de préférence avant cette date.

Secours

Rien de neuf concernant les candidatures de conseiller technique secours. On rappelle que le CT proposé à l'AG par la commission secours (CTs, chefs d'équipe et responsables matos) sera voté lors de la réunion du 31 janvier 2000 à 20h30 au CDS.

Festival de l'image souterraine

Gérard Cappa est président de l'AGEFIIS et invite ceux qui veulent participer à l'organisation, ne serait-ce que pour de petites choses, à venir aux réunions, tous les troisièmes mardis du mois, alternativement au CAF de Nice et à Mandelieu.

Réunion du Spéléo-Secours 06 du 31 janvier 2000

Secours de la Mescla

Le préfet a envoyé au colonel Guidi un courrier lui enjoignant de signer les ordres de réquisition.

Secours des Demoiselles

Le SSF 06 a remboursé les participants, mais le mandat du SDIS était en fait bloqué par la trésorerie générale. En conséquence, le compte bancaire a présenté un découvert de 1700 FF. Pour l'instant, le CDS a comblé le trou en attendant que le mandat finisse par arriver. Ça a quand même coûté 500 FF en agios et autres frais.

Matériel

Le Var demande la civière région (redescendue du Margua) en dépôt. C'est à la région de prendre la décision mais a priori ça ne pose pas trop de problème.

Le matos a été déplacé de Vence à Bar sur Loup sans trop de concertation. Le local à Cagnes sur Mer devrait être libre mi-février, mais il n'est pas sûr qu'on puisse en profiter.

Vote sur le proposition du Conseiller Technique au Préfet

Un courrier a été envoyé début décembre à tous les chefs d'équipe, CT et responsables matos secours. Selon les règles discutées à la dernière réunion secours en juin, et conformément aux statuts du SSF national, les chefs d'équipe proposent le Conseiller Technique Départemental à l'AG du CDS qui décidera.

Le vote a rassemblé 21 votants, présents ou par correspondance. Malgré un appel à de nouvelles candidatures, seuls les CTs actuel se présentent : B. Hof au poste de CTD, R. Romagnoli au poste de CTA et B. Barbier pour "continuer son activité". Le résultat du vote est le suivant :

	CTD	CTA
B. Hof	6	14
B. Barbier	13	8
R. Romagnoli	-	20
E. Madelaine	-	3
J.C. Marie	-	1

B. Barbier et R. Romagnoli acceptent respectivement les postes de CTD et CTA. B. Hof décline le poste de CTA et se désengage donc du secours.

Comité Directeur du CDS du 9 février 2000

Projets Club Décision de refaire un appel a subvention pour des projets clubs sous réserve de subventions suffisant. A priori, on opte pour une date de dépôt en juin, avec des thèmes locaux (sur le département), par exemple pour des publications ou des colorations, et de limiter à une action par club.

Fichier et secours Proposition de donner l'extrait nécessaire au secours aux CTs en échange d'un engagement par écrit de non diffusion strict.

Préparation de l'AG Il manque les rapports des commissions bibliothèque, publication, stage, matériel, professionnelle, du projet de commission équipement et le rapport moral du président.

Il faudra prévoir un carton de vote par personne, le listing des fédérés 1999, la désignation de scrutateurs et des bulletins secrets.

Discussion du budget prévisionnel.

Réunion du CDS 06 du 7 février 2000

Stage topo

6 candidatures officielles seulement. Rappel : il s'agit d'un stage de 2 jours du samedi 26 février 9 h au dimanche 17 à 18 h pour 150 FF comprenant l'hébergement, le repas du soir et le petit déjeuner. Appeler d'urgence J.L. Guilleman au 04 93 73 07 01.

Stage initiation / perfectionnement multi-niveau régional

Les prochains week-ends de stage sont les 4 et 5 mars dans le 06, puis le 1 et 2 avril et du 6 au 8 mai. Contacter David Youyou.

Par ailleurs, un stage pré-initiateur est prévu du 15 au 18 avril.

AG Région

La région a remis en place à partir de l'année dernière une aide aux projets clubs. Les dossiers sont à déposer avant le 1^{er} décembre.

Élection du nouveau comité directeur. Président : Gilles Collin, Trésorière : Cathy Michel, Secrétaire : Marie-Françoise Romagnoli, Vice Président : Jacques Goupil. Les grands électeurs sont pour le 06 : E. Madeline, J.C. Marie et Audrey Canis.

Publication inventaire Marguareis

C'est actuellement en cours de relecture, ça sera chez l'imprimeur lundi prochain et en vente à l'AG le 3 mars. Le prix sera décidé en comité directeur, vraisemblablement pas plus de 100 FF. Cela représente quand même plus de 200 pages.

Lors de l'AG région, il a été discuté d'envoyer un exemplaire par club. Le financement est à voir avec la région.

Il a également été évoqué la possibilité de faire un CD-ROM avec le fichier correspondant.

Secours

Une réunion de la commission secours (voir Compte rendu séparé) a eu lieu le 31 janvier 2000. B.

Barbier est proposé par la commission comme nouveau Conseiller Technique Départemental, R. Romagnoli comme CTA. B. Hof décline le poste de CTA et se désengage du secours. Toutefois, cette proposition n'est pas officielle tant qu'elle n'a pas été approuvée par l'AG et cela constitue un blocage administratif pour l'établissement des listes secours.

La civière région a été redescendue du Margua et demandée par le Var. Elle leur a été fournie lors de l'AG région.

Discussion autour des pompier et du Spéléo-Secours. B. Barbier et R. Romagnoli assurent qu'il sont là pour appliquer la politique de SSF national et J.L. Guilleman rappelle que la convention nationale a exclu la spéléo des missions des pompiers. On en revient toujours à la même conclusion : il faudrait des candidatures pour de nouveaux CTs.

Un week-end équipier est prévu les 13 et 14 mai à la nouvelle doline sur Caussols. Hébergement probable à Andon. Un barnum régional est possible en septembre, peut-être sur St Vallier.

Plongée

L'action de prévention est commencée au siphon de la Mescla : un panneau est posé dans le siphon 2 (papier plastifié à chaud).

Réunion Natura 2000 à Gréolières sur les forêts

W. Depétris a remercié les spéléos pour leur collaboration sur les chauves-souris. On a un appui de ce côté là pour notre action, en particulier au niveau de l'eau.

Environnement

J.L. Guilleman a proposé à l'AG région de faire un inventaire de toutes les sources de pollution karstiques au niveau régional (sur le modèle de celui de Midi-Py). Ceci nous permettrait d'avoir un impact important sans viser spécifiquement une commune ou un acteur particulier.

Réunion Chiroptères du 15 février 2000

Étaient présents pour le CDS : Magalie Lemercier, Eric Madelaine, Christian Starck, puis plus tard J.L. Guilleman, Jocelyne Rocca, Christian Mellot. Absente Brigitte Gimenez. Pour les Chiroptères de Provence : Daniel Demontoux, Philippe Favre. Pour ONF : Vincent Kuleza

Le point sur le projet d'arrêté de biotope sur la Hte Siagne V. Kuleza nous informe que tous les projets de biotope et de réserve (y compris celle du Margua) sur le département sont actuellement bloqués en attendant les procédures Natura 2000 sur les zones correspondantes. Seuls les 2 projets de biotope sur la Hte Siagne et sur Vallons Obscurs numéro 2 semblent être considérés comme trop urgents pour attendre et les procédures suivent leur cours.

Par contre ils ne sont pas encore programmés en commission des sites (manque de retour des partenaires, et problème de POS de l'agglomération de Nice pour le 2^e cas), et ne passeraient donc pas, en principe, avant la deuxième quinzaine de Mars.

Avancement Natura 2000 La Commission Européenne semble accentuer ses pressions pour que la France mette ses lois en accord avec la directive qu'elle a signée... V. Kuleza nous a lu quelques extraits d'un texte intermédiaire du projet de loi, daté de décembre 1999. Ce texte insiste sur la nécessaire compatibilité des mesures de gestions des sites avec les activités humaines (économiques, culturelles et sociologiques). Une réunion du groupe de travail "forêt" du site PR74 (Cheiron) a eu lieu en Janvier. Magalie y était présente. Walter Depétris (ONF) semble y avoir parlé en plus grand bien du CDS et de la nécessaire coopération avec les spéléos... Une réunion du GT "agriculture" aura lieu le 3 Mars à Coursegoules. Le CDS ne fait pas officiellement partie de ce GT, mais il semblerait qu'il y ait sur cette zone des intérêts spéléos importants; sur conseil de V. Kuleza, nous ferons un courrier pour demander a y être invités.

Rapport sur l'inventaire des chauves-souris du PR74 J'ai fait part des fortes réactions et des inquiétudes exprimées par certains spéléos à propos de quelques phrases du rapport de P. Favre. P. Favre et V. Kuleza ont précisé que ce texte est un rapport scientifique, établi a la demande de l'ONF, et purement interne à l'ONF (et aux partenaires avec qui ils ont travaillé), et en aucun cas destiné a remonter aux administrations (DDAF, préfecture).

V. Kuleza nous donne une copie d'une version provisoire du rapport (diffusion restreinte) destiné aux

administrations (je peux le montrer aux intéressés). Il s'agit d'une liste des espèces observées lors de l'inventaire, sans localisation, et sans préconisation de mesures de gestion.

P. Favre précise qu'en tant que spéléo, il maintient sa phrase (sur l'évidence de l'incidence de la pratique spéléologique sur les habitudes des chiroptères), et qu'il est heureux que cela suscite réactions et débats chez les spéléos. Il est souligné qu'en dehors de la page critiquée (partie uniquement d'un commentaire sur le Minioptère), la conclusion du rapport, dans la liste des mesures de gestion préconisées, n'évoque aucune contrainte sur la fréquentation spéléologique.

J'ai souligné qu'il y a néanmoins des inquiétudes tout à fait justifiées des spéléos quant aux menaces de fermetures de cavités venues d'un peu partout (biotopes, réserves, arrêtés municipaux, Natura...).

V. Kuleza argumente que si dans le cadre de Natura, les spéléos, les chiroptérologues, et l'ONF (qu'il représente) ne présentent pas une politique cohérente et unie face à l'administration (DDAF) et aux autres partenaires (chasseurs, élus), le risque est que nous soyons écartés des négociations et ne puissions plus nous y défendre. Dans ce cas, il y a danger d'interdictions unilatérales venant d'en haut.

En conclusion il me semblerait bon que nous profitions des contraintes imposées par tout ce qui se passe autour de nous aujourd'hui pour réfléchir au sein du milieu spéléo sur notre impact, et sur notre implication dans la gestion du monde souterrain.

Il me paraît évident que la majorité des spéléos (par exemple ceux assez motivés pour venir l'an dernier à notre stage chauves-souris) ont une assez bonne information, et un comportement raisonnable vis à vis de la protection du milieu souterrain (chauves-souris, cavernicoles, minéraux, qualité des eaux, etc). Ceci n'est peut-être pas vrai pour les promeneurs du dimanche qui montent avec une lampe de poche a la grotte du Guano...

Enfin, il est décidé d'organiser une rencontre beaucoup plus large entre les spéléos et les intervenants de ce dossier Natura (V. Kuleza, P. Favre, D. Demontoux...) pour mieux expliquer la démarche et les intentions de chacun et pour pouvoir répondre en direct aux questions de tous. Cela se fera sous forme d'une réunion spécifique dans un lieu et à une date à préciser, à partir de la mi-mars.

Eric Madelaine

Rapport de formation désobstruction secours des 4 et 5 décembre 1999

NDLR: le rapport complet, comprenant les fiches techniques élaborées pendant la formation sur le matériel à prévoir, est disponible auprès du CDS. Nous n'en publions ici qu'un résumé.

Cette formation concernait les chefs d'équipes secours et les sauveteurs confirmés. Elle s'est déroulée à la cascade des Ribes et à l'ancienne carrière située près de la piscine Altitude 500, sur la commune de Grasse.

Le samedi était consacré à la désobstruction en secours et tous les problèmes qui en découlent. Il ne concernait que les spéléo-sauveteurs ayant l'habitude de pratiquer la désobstruction au cours de leurs explorations.

L'objectif de la journée de dimanche était de se familiariser avec les matériels spécifiques que les pompiers utilisent en désincarcération tels que les vérins pneumatiques, dont on peut disposer en cas de secours et que l'on peut adapter aux sauvetages en trémies et autres zones instables.

Samedi 4 décembre 1999

Cette journée concerne la mise en œuvre de moyens adaptés pour élargir tout passage en vue d'y faire passer une civière spéléo. Pour percer des trous dans la roche, nous avons trois possibilités en spéléo :

- Perfos à accus : faciles à mettre en œuvre, autonomie limitée, utiles pour de petites désobstructions, loin, d'accès difficile. Cette technique requiert des perfos de bonne qualité (Hilti) et des accus déportés constitués d'accus au plomb gélifié de 12 volts emballés individuellement et que l'on solidarise à volonté en fonction des besoins. Cette solution permet une gestion de la charge plus aisée et une grande souplesse d'utilisation. A voir : les problèmes d'adaptation entre les différents perfos, les jonctions des fils, petit matériel à avoir dans les sacoches (tournevis, sucres, adhésif...) pour les petits bricolages sur le terrain.
- Perfos sur secteur : nécessité de tirer une ligne électrique dans le trou et d'avoir un groupe électrogène en surface.
- Perfos pneumatiques : nécessité de dérouler un tuyau d'air comprimé sous terre et d'avoir un compresseur de chantier dehors.

Dimanche 5 décembre

Cette journée est centrée autour de matériels dont disposent les pompiers et que l'on peut obtenir en cas de secours réel. Il s'agit du véhicule type V.S.R. (Véhicule de Secours Routier) dont disposent tous les C.S.P. qui contient tout le matériel de désincarcération et que l'on peut adapter en spéléologie pour tout ce qui concerne les problèmes de blocage sous blocs, en trémies... Il existe aussi une benne contenant du matériel de Sauvetage Déblaiement (Berce S.D.) qui contient du matériel pouvant nous être utile.

Le V.S.R. contient des coussins de gonflage pneumatiques, de différentes tailles ayant une grande puissance (5 tonnes) fonctionnant sur des bouteilles d'air comprimé. Il est possible a priori de les adapter également une petite pompe sur 12 volts, voire une pompe à pieds. Ce matériel peut être mis en œuvre sous terre. A noter l'utilisation de cales de toutes formes, disponibles dans le véhicule. Certains vérins hydrauliques peuvent éventuellement être utilisés sous terre en emportant les pompes. Il existe également un petit vérin hydraulique dit « bec de canard » très utiles et peu encombrant. Attention : l'huile hydraulique est très corrosive en particulier pour les yeux. Penser à se protéger. Ces coussins peuvent être complétés par des crics pour automobiles, soit mécaniques, soit hydrauliques. On peut également colmater un passage avec ces coussins pour confiner un secteur du trou (problèmes d'eau de gaz...). Ce véhicule peut fournir le courant électrique pour l'opération de secours si l'entrée du gouffre n'est pas trop éloignée d'une route. Il est équipé d'une mise à la terre et d'un contrôleur permanent de ligne. Il possède également un groupe électrogène que l'on pourra transporter près du trou.

La berce S.D. contient du matériel pouvant nous être utile : petits étais de maçons, petites barres à mines, un perforateur sur secteur (avec pointes, mèches), un petit marteau piqueur pneumatique avec son petit compresseur autonome, des systèmes d'écoutes pour la recherche de personnes... Le prochain week-end désobstruction sera consacré à un travail grandeur nature avec tous les problèmes que cela pose, en particulier les problèmes de ventilation.

*Bernard Barbier
Conseiller Technique Départemental Adjoint*

Les spéléos parlent aux spéléos

ASBTP

Michel Siffre était sous terre pour trois mois à la **grotte de Clamouse**. Quelques personnes du club ont participé à la préparation de l'expérience.

Quelques mètres ont été gagnés à l'**aven de la chaînette**. On voit maintenant sur 10 m de plus.

Naissance d'une petite Lucile Coché.

Niels Dessenante et Franck Tessier sont arrivés à Bornéo.

CAF Nice

Retopographie des **Baoudillouns**: le palier du puits d'entrée est 6 m plus bas que sur la précédente topo.

Continuation de la topo et de l'exploration au **Moustique**. Dans le "cacanaüm", en direction du Calernaüm, un P15 et un P20 ont été descendus, menant à -230. La topo a été continuée vers l'aval. Une campagne de rééquipement et d'élargissement est en cours en vue de la plongée du siphon à l'amont de la galerie: reformatage pour des 9 litres. Par ailleurs, 16 brochures ont été posées.

Au **Grand Bouc**, recherche de l'endroit où le courant d'air est aspiré. La profondeur est toujours de -38. Une plaque en inox a été posée pour protéger l'entrée.

Ouverture de deux petits trous sur Gréolière et découverte du **Trou Sublime** sur Calern (prof: -5, dev: 35 m).

Le bureau a été renouvelé. Jean-Marie Roverso est président.

CRESPE

Organisation avec P. Bessueille le 18 décembre d'une journée à la mairie de St Laurent du Var pour présenter la spéléo et la protection de l'environnement.

Lou Païs

Nouvelle adresse de Gilles Charles: Les quatre éléments, 2509 Route de la plaine de Caille, 06750 Caille. Tél. 04.93.60.34.51.

GSV

Le spéléo club de Vence travaille maintenant sur Roquefort, en particulier à l'**embut du Debram**.

Les amis de la Baume Obscure

Le club change de dénomination et devient le **spéléo-club Garagalh**. L'adresse reste inchangée: 10 place du tour, 06460 St Vallier de Thiey. Tél: 04 93 09 12 44

Magnan

Environ 200 m de galeries ont été découvertes en octobre / novembre au **Sans Pascal**. Arrêt vers -230 sur chatière (explorations Magnan / Sophi-Taupes/ ACG). Exploration en équipe triple le 31 décembre (Magnan / GUS): topographie presque jusqu'au fond, escalade après la Tartinette (+10, un boyau large qui part derrière une étroiture) et début de reformatage du méandre du fond. C'est toujours aussi boueux...

Élargissement à l'entrée du **Cerbère**.

Sophi-Taupes

Continuation de désobstruction au fond du **Sans Pascal** en janvier. On entend l'eau derrière et il y a de l'air mais il faudrait la ligne électrique pour pouvoir travailler correctement.

Le compte rendu du camp au Marguareis est sorti.

Une plongée de reconnaissance du grand siphon de la **grotte de Pâques** est prévue le 26 février. L'objectif est la salle Goliath pour une plongée de pointe en post-siphon plus tard. Il faudrait 10 à 15 personnes pour porter les bouteilles.

Topo du **37-X8** dans les barres de Calern: puits étroit en faille (-19). C'est un trou de Marcel Giraud (donné pour un P30 suivi d'un autre puits) qui daterait d'avant les Ténèbres.

Brochage du **Calernaüm** jusque vers -100.

Divers

Dans le cadre des études préalables à la délimitation réglementaire des périmètres de protection de la source du Foulon (alimentation en eau potable de Grasse), Christian Mangan a effectué le 30 octobre une coloration dans trois cavités situées sur les communes de Courmes et Coursegoules (secteur élargi de Saint Barnabé). 20 sources seront suivies pendant 3 mois, du Foulon au Riou.

Évènements à venir

Journées techniques canyon les 4 et 5 mars 2000 au Lycée Viticole de Mâcon-Davayé (71)

Cette fois, ça y est, nous pouvons enfin vous inviter à venir participer aux JT 2000 les 4 et 5 mars 2000. Après quelques difficultés, nous avons trouvé un hébergement répondant à nos exigences et à vos besoins.

En contrepartie de l'attente que nous vous avons infligée, nous aurons le plaisir de vous faire découvrir le site du Lycée Viticole de Mâcon-Davayé dans son cadre unique au milieu des vignes et à proximité du site archéologique de la Roche de Solutré.

Nous pensons que vous apprécierez :

- les infrastructures permettant de travailler efficacement tel le gymnase et son mur d'escalade,
- l'hébergement moderne,
- la cuisine d'inspiration régionale,
- le côté convivial de cet événement que nous soulignerons en vous conviant à une dégustation des vins du Mâconnais et des fromages de chèvre produits sur l'exploitation agricole du lycée.

En choisissant Mâcon, nous avons aussi voulu un lieu facile d'accès :

- Autoroutes A6 et A40 à Mâcon.
- Gare TGV à 4 km et gare SNCF à 8 km.
- Précision : Le Lycée se situe à 8 km à l'ouest de Mâcon, dans la petite commune de Davayé. Des panneaux indiquent presque depuis Mâcon ouest les directions à suivre.

Dès que possible, faites connaître votre intention de venir nous retrouver pour ces JT 2000, nous vous adresserons en priorité les documents pour l'inscription.

Comptant sur votre présence, nous vous incitons également à diffuser largement l'info sur les JT 2000 dans la communauté canyon de votre région...

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, contacter :

Jean-Jacques BONDOUX
EFC - Logistique des JT 2000
104, Rue de Lyon
03000 MOULINS
Tél. Pers. : 04.70.44.10.44
Tél. Pro. : 04.70.44.67.35
Fax. Pro. : 04.70.44.25.84
Email : jj.bondoux@wanadoo.fr

Congrès international de Dijon : plongée souterraine, prévention et secours

Ce congrès, organisé par le SSF, la FFS et la FFESSM aura lieu à Dijon les 22, 23 et 24 Avril 2000.

Domaine très particulier, le siphon demeure inaccessible à celui qui n'en connaît pas les règles. Pire encore, il constitue un dangereux piège pour l'amateur de plongée subaquatique qui se sentirait attiré par les eaux limpides de certaines sources et par quelque "grand bleu" sous plafond...

Fort heureusement, les accidents sont assez rares, mais ils existent, et avec eux, apparaît la notion de secours. Les pouvoirs publics ne pouvant intervenir dans ces sites, il restait alors aux plongeurs spéléologues le soin d'organiser eux-mêmes les équipes d'intervention qui, jusqu'à ce jour, se sont montrées très efficaces. Toutefois, aucune structure ne peut s'avouer parfaite et l'évolution rapide du matériel et de la technologie nécessite une remise en cause permanente.

C'est pourquoi nous avons ressenti le besoin de marquer une nouvelle étape. Comme en 1985, 1988 et 1991 la structure bourguignonne du SSF organise le Congrès 2000. Les objectifs principaux sont de rassembler, d'informer, de faire un bilan et surtout d'envisager l'avenir.

Et pourquoi pas, profiter des vacances de Pâques pour visiter et faire la fête en terre Burgonde!??

Toutes les infos sur le web :

<http://www.multimania.com/ssfdijon/index.htm>

COLLOQUE RIVIERA 2000, à la Citadelle de Villefranche-sur-Mer, du 18 au 22 octobre 2000

TECTONIQUE ACTIVE ET GÉOMORPHOLOGIE

Marqueurs géomorphologiques et eustatiques.

Enregistrement karstique. Aléa sismique.

Mesures, quantification, datation.

Partenaires : Centre d'étude du Karst Nice, UMR Géosciences Azur, UMR ESPACES (UNSA), Laboratoire de Chimie et Environnement (Université de Provence), CETE Méditerranée - Laboratoire de Nice, Centre de recherches archéologiques (CNRS).

Objectifs du colloque : Les catastrophes naturelles et plus particulièrement les séismes restent une importante cause de mortalité et leur incidence sur l'économie planétaire est considérable. Pour définir l'aléa sismique il est important de disposer de données éloignées dans le temps. Les études historiques ou archéologiques permettent de disposer d'informations sur quelques centaines d'années. L'évaluation de la récurrence des séismes et leur quantification impose cependant de disposer d'informations sur de plus longues périodes. La recherche des marqueurs morphologiques de la tectonique active dans les paysages permet de plonger dans un passé plus lointain. Des ruptures de surface, cosismiques, ont pu affecter les formations superficielles et la recherche de failles dans les formations quaternaires, par examen de tranchées, permet parfois de les retrouver. Ces méthodes sont très importantes pour les pays dépourvus d'histoire écrite et de constructions anciennes.

Ces dernières années, l'endokarst est apparu comme un outil particulièrement performant. Grâce à l'étude des concrétions des grottes, il est possible de mettre en évidence, de dater et de quantifier d'anciens séismes ainsi que des mouvements de failles, ce qui permet de reculer la connaissance de l'histoire sismotectonique d'une région jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'années dans le passé.

Après le colloque de Han-sur-Lesse (Belgique) en 1998 où certains de ces aspects ont été abordés, il nous a donc paru opportun d'organiser un nouveau rassemblement autour de quelques thèmes :

- Identification et étude des marqueurs géomorphologiques et eustatiques de la tectonique active, dans les paysages aériens et sous-marins.
- Enregistrement de paléoévénements en milieu karstique.
- Confrontation des observations naturalistes avec les mesures géodésiques.
- Méthodes de datation et quantification des paléoévénements.
- Aide à la définition de l'aléa sismique.

Comité scientifique et organisation

- Philippe Audra (UMR ESPACES, UNSA)
- Eric Calais (UMR Géosciences Azur, CNRS)
- Eric Gilli (Centre d'étude du Karst Nice)

- Jean Pierre Méneroud (CETE Méditerranée)
- Jean Nicod (Université de Provence)
- Yves Quinif (Faculté polytechnique de Mons, Belgique)
- Claude Rousset (Lab. de Chimie et Environnement, Université de Provence)
- Jean François Stéphan (UMR Géosciences Azur)
- Jean Virieux (UMR Géosciences Azur)
- M. Dubar (Centre de recherches archéologiques, CNRS)

Calendrier prévisionnel Accueil et conférences le 18 octobre, communications et posters les 19 et 20 octobre, visites et excursions le week-end des 21 et 22 octobre.

Programmes prévisionnel des excursions :

- Pour tout public: Variété karstique des Alpes Maritimes. Stations de surveillance sismique des Alpes Maritimes et de Monaco. Grotte de l'observatoire à Monaco. Effets du séisme ligure de 1887. Roccasparviera: village médiéval détruit par un séisme?
- Pour spéléologues: Grotte des Deux Gourdes (horizontale avec chatières). Aven Abel (-150 m). Aven de Calernaum (-300 m).

Communications Un résumé est demandé lors de la pré-inscription avant le 15 janvier 2000. Clôture d'envois des articles complets: 30 avril 2000. 8 pages maximum y compris figures et bibliographie Langues officielles: français, anglais.

Un modèle sera fourni avec la deuxième circulaire (à titre indicatif: Word Mac ou PC, Times 12 points, marges de 2 cm). Les documents seront reproduits tels que fournis par les auteurs (photos et schémas inclus dans le texte).

Contacts

Eric GILLI
13, rue Masséna 06000
Nice FRANCE
Fax: 04 93 87 15 80
Email: gilli@worldnet.fr

Le lieu exact du colloque, les tarifs (environ 1500 FF), les moyens d'accès et les formules d'hébergement seront décrits dans la deuxième circulaire.

Congrès National de la FFS à Tarascon sur Ariège les 10, 11 et 12 juin 2000

Toutes les info sur le web :
<http://perso.worldonline.fr/congresspeleo2000>

Programme

Début de l'accueil des participants dès le vendredi soir (y compris la nuit du vendredi au samedi).

Le samedi :

- Ouverture officielle à 11 H 00.
- Réunions des commissions FFS toute la journée à partir de 10h.
- Dès 13 h, colloque sur le thème de la spéléologie moderne, interventions sur les expéditions internationales, le TPS, les nouveaux éclairages LED, la sociologie spéléologique, matériel et techniques légères, karstologie...
- 19 h 00 : vin d'honneur.
- 21 h 30 : projection de films et diaporama spéléos. Conférence de M. Clottes sur l'art préhistorique.

Le dimanche :

- Toute la journée : assemblée générale de la FFS.
- Matin : tables rondes. L'une à propos de la karstologie scientifique de l'an 2000 (M. Mangin, C.N.R.S. Moulis) ; l'autre thème en fonction des intérêts suscités par le colloque : à vous de choisir !
- Après-midi : projection des films de la veille.
- Troc à trou et concours "Lépine" de descente.
- 20 h 00 : repas de gala et résultats des concours du congrès. Musique des grottes, jeux et animations.
- 22 h 00 : bal...

Le lundi :

- Matin : comité directeur de la F.F.S.
- Matin : tables rondes. Thèmes en fonction des intérêts suscités par colloque : à vous de choisir !
- 14 h 00 : clôture du Congrès.

Tous les jours :

- Gouffres équipés : fiches de renseignements à l'accueil.
- Nombreux sites à visiter et activités à proximité : grottes préhistoriques (Niaux, Bèdeilhac, La Vache, Le Mas d'Azil), parc pyrénéen de l'art préhistorique, grottes et gouffres, châteaux et musées,

randonnées en montagne, escalade : grandes voies et sites sportifs, descente de canyons, etc.

- Exposition des concours "Lépine", photos et illustrations.
- Stands exposants et vente matériel du samedi au lundi.
- Présentation des travaux de doctorat menés au laboratoire souterrain de Moulis.
- Buvette et restauration rapide.
- Garderie pour les enfants (sur réservation avant).
- Sortie sous terre pour les enfants (sur réservation sur place).

Concours d'illustrations du congrès de la FFS 2000

1. Le concours d'illustrations a pour thème :
La spéléologie du 3ème millénaire.
2. Deux catégories sont proposées : *photos argentiques et numériques* et *dessins, peintures et images "virtuelles" par ordinateur.*
3. Format du support de 18 x 24 x 18 cm à 30 x 40 x 30 cm, cadre compris. Le format de la photo ou de l'illustration est libre à l'intérieur du support. Les oeuvres devront être fournies aux organisateurs prêtes à accrocher avec au dos de chaque oeuvre le nom de l'auteur.
4. Chaque concurrent peut exposer de 1 à 5 oeuvres.
5. Chaque concurrent fournira une autorisation écrite des éventuels sujets ou modèles pour exposition au concours et éventuelles publications dans bulletin de la FFS.
6. Le jury est composé de 5 personnes : 2 professionnels, 2 amateurs et 1 spéléologue participant au congrès tiré au sort.
Les membres du jury ne peuvent participer au concours.
Le jury délibérera le dimanche 11 juin après-midi et la remise des prix se déroulera pendant le repas de gala du dimanche soir et sur son site.
7. Pour chaque oeuvre l'auteur pourra fournir une légende (matériel utilisé et son réglage, sujet...) et / ou un titre.
8. Pour chaque catégorie, les trois premiers prix seront récompensés.

9. Les organisateurs prendront le plus grand soin des oeuvres en concours, mais ils ne pourraient être tenus pour responsables en cas de perte, vol ou détérioration des oeuvres exposées.
10. Réception des oeuvres à partir du vendredi 9 juin 2000 à 20 h 00 à l'accueil du congrès jusqu'au samedi 10 juin 1999 à 18 h 00. Les oeuvres primées pourront être conservées pour publication. Les autres oeuvres sont récupérables le lundi 12 juin 2000 de 11 h 00 à 16 h 00.
11. La participation au concours gratuite.
12. Par leur participation, les concurrents acceptent et souscrivent au présent règlement.

Concours "Lépine" de matériel hétéroclite de descente sur corde(s)

1. Il s'agit de descendre d'une hauteur de 10 m sur corde(s) de diamètre 9 mm, de faire une clé d'arrêt à mi-hauteur (pieds et mains libres), de rester immobile pendant 10 secondes puis de terminer la descente.
2. Tout matériel de spéléologie ou de montagne, ou dérivé, existant et en vente dans le commerce, est strictement interdit, hormis un harnais et le delta pour l'assurance.
3. Le concours est limité à 30 prototypes.
4. Chaque participant a la possibilité de présenter 2 prototypes.
5. Le temps de mise en place est limité à 5 minutes.
6. Chaque participant sera assuré par une autre corde pendant la mise en place et la descente. Cependant les organisateurs ne pourraient être tenus pour responsables en cas de blessure lors de la participation au concours.
7. Le concours est prévu le dimanche 11 juin 2000 après-midi. Une inscription au concours auprès de l'accueil du congrès et avant le dimanche 11 juin 10 h 00 est nécessaire pour participer.
8. Un jury constitué de 5 cadres de l'EFS notera chaque démonstration en fonction des critères suivants: efficacité, originalité, humour, fiabilité.
9. Les trois premiers prix seront récompensés. La remise des prix aura lieu pendant le repas de gala et sur son site.
10. Par leur participation, les concurrents acceptent et souscrivent au présent règlement.

Troc à trou

Une bourse d'échange spéléo aura lieu pendant le congrès sur un stand spécifique, le dimanche 11 juin

2000 et selon les modalités suivantes.

- Tout ce qui se rapporte à la spéléologie, de près ou de loin, peut s'échanger: matériel technique, de photo-vidéo, scientifique, vieilles chaussettes...
- Tout échange donnant lieu à versement d'espèces est strictement interdit.
- Mise en place des troquants: 10 min.
- Ruée des congressistes et du public: 50 min.

Tarifs

Inscription: 40 F par personne, gratuite pour les mineurs.

Repas de gala du dimanche soir: 90 F.

Repas (hors dimanche soir): des tarifs spéciaux congressistes seront disponible sur place auprès des restaurateurs ou snack.

Hébergement: attention, les places disponibles sont limitées. Indiquez impérativement les dates et heures d'arrivée et de départ.

- Hôtel **, chambre simple (1 personne) avec petit déjeuner: 210 F par nuit.
- Hôtel **, chambre double (2 personnes) avec petit déjeuner: 260 F par nuit.
- Gîte d'étape: 60 F par personne et par nuit.
- Camping *** (tente, pas d'électricité): 70 F pour 2 personnes et par nuit, 15 F par personne supplémentaire dans la même tente.
- Camping ** (tente, pas d'électricité): 45 F pour 2 personnes et par nuit, 15 F par personne supplémentaire dans la même tente.
- Mobilhome ou chalet camping: 160 F par nuit pour un bungalow 2 places, 240 F par nuit pour un bungalow 4 places.
- Garderie sans repas: 42 F par enfant et par demie journée.
- Garderie avec repas: 97,50 F par enfant par jour + repas du midi.

La fiche d'inscription (et le paiement correspondant à l'ordre du C.D.S. 09 par chèque, mandat ou CCP) est à adresser avant le 28 mai 2000 à:

Flo Guillot, École de Norgeat, 09400 Miglos
Tél: 05 61 05 81 19, fax: 05 61 05 96 45
Email: flo.guillot@libertysurf.fr

Contacts

- **Présidente CDS :**
CARON Violaine, 7 rue de l'église, 09 700 ST-QUIRC
Tél: 05 61 68 92 59
- **Trésorière du congrès :**
BUGAT Béatrice, 3 route de Villeneuve, 09 800 ARGEIN
Tél: 05 61 04 71 42, Email: jeanmarc.honiat@free.fr
- **Trésorier du congrès :**
GARDELLA J. Luc, 44 Bd Alsace Lorraine, 09 000 FOIX
Tél: 05 61 65 12 13
- **Secrétaire du congrès :**
CLÉMENT Nicolas, Ritou Bernède, 09 320 MASSAT
Tél: 05 61 96 97 97, Email: niclement@wanadoo.fr
- **Président de la commission congrès :**
GUINOT Robert, 2 av. De l'Europe, 09 000 FOIX
Tél: 05 61 02 95 19
- **Présidente adjointe de la commission congrès, inscriptions, garderie :**
GUILLOT Flo, École de Norgeat, 09 400 MIGLOS
Tél: 05 61 05 81 19, Email: Flo.guillot@libertysurf.fr
- **Colloque et tables rondes :**
BENCE Philippe, école de Norgeat, 09 400 MIGLOS.
Tél: 05 61 05 81 19, Email: phil.bence@worldonline.fr
- **Stands : ÉDOUARD François,**
Mataly, 09 230 SAINTE CROIX VOLVESTRE
Email: francois.edouard@free.fr
- **Gouffres équipés, repas de gala :**
GIBELIN J. Marc, Le Sarradeil, 09 220 SIGUER
Tél: 05 61 03 08 32 ou 06 81 01 16 49,
Email: jean.marc.gibelin.gibus@wanadoo.fr
- **Concours :**
VACQUIE J. François, La Fère route de Bouloc,
31 620 CASTELNAU D'ESTRETEFONDS
Tél: 05 61 35 43 49
- **Réunion fédérales :**
RAVAIAU Nicole, Le Fouet 09 300, LE SAUTEL
Tél: 05 61 01 34 60
- **Stands et table ronde organisés par le laboratoire C.N.R.S. de Moulis :**
MANGIN Alain, Laboratoire souterrain, 09 200 MOULIS
Tél: 05 61 66 31 26
- **Buvette et snack :**
MAIFRET Stéphane, 55 cité de la garde, 09 220 AUZAT
Tél: 05 61 03 81 56
- **Films : LANCON Patrick,**
5 cote de Mirande, 09 210 LEZAT sur LEZE
Tél: 05 61 69 11 29
- **Relations avec les médias :**
JARLAN Philippe, 7 rue de l'église, 09 700 ST-QUIRC
Tél: 05 61 68 92 59, Email: philippe.jarlan@seec-sa.fr
- **Bal :**
HONIAI J. Marc, 3 route de Villeneuve, 09 800 ARGEIN
Tél: 05 61 04 71 42, Email: jeanmarc.honiat@free.fr
- **Hébergements :**
Gisèle BERINGUIER,
Office de Tourisme de Tarascon, 09 400 Tarascon
Tél: 05 61 05 94 94
Maryse GUINOT, 2 av. De l'Europe, 09 000 FOIX
Tél: 05 61 02 95 19

Fiche d'inscription pour les stands

Nom :
Adresse :
.....
.....
Code postal: Ville :
Tél Fax :
Email :

Responsable à contacter :
Tél : Email :
Demandons notre réservation pour la tenue demètres de stands
Matériel spécifique : préciser vos besoins (Table, chaise, matériel électrique, etc...)
.....
.....

A renvoyer avant le 15 avril 2000 à :
François ÉDOUARD, Mataly, 09 230 Sainte Croix Volvestre
Tel : 05 61 66 73 03 Email : francois.edouard@free.fr

Les premiers arrivés seront les mieux servis! Gratuit pour les clubs, C.D.S., C.S.R. et commissions.

La spéléo du futur? Deux fictions à méditer...

Spéléo : coup de blues

Moi, je suis un vrai spéléo de base.

Dans la semaine, je passe mes journées à écrire sur la liste¹ des diffamies et calomnies en tout genre, histoire de tirer sur tout ceux qui participent activement à la fédé et à l'unité des ch'tit nenfant du merveilleux monde de la spéléo. Sinon, de temps en temps je fait des pétitions ou des recommandés.

J'ai du temps puisque je vis de mes rentes obtenues lors de chaque secours (j'ai arrêté mon boulot de prof). Oh! bien sûr, j'évite les exercices secours, c'est pas payé et ça bouffe mon temps libre.

D'ailleurs, lors d'un secours, je fait à cette occasion un peu de présence en surface (j'adore polémiquer avec les médias, surtout avec mon costume de pompier ou de gendarme!). Je me débrouille pour descendre le premier puits lorsque la civière arrive, histoire de pouvoir passer à la télé et surtout de rechercher une éventuelle responsabilité pénale d'un spéléo (j'apprécie d'ailleurs la présence des gendarmes d'Oloron - ile d'Oléron comme y disent à TF1 - mais ces derniers écoutent rarement mes délations).

Lors de mes sorties sous terre, je choisis généralement un trou que mes prédécesseurs viennent de désobser, ou mieux : je refais une pointe non publiée (zavait qu'a publier plus tôt!). Si les cordes sont sur place, je ne manque pas d'en ramener quelques mètres pour moi. Ainsi, mon matériel est toujours à la dernière mode, au pire j'ai celui du SSF. Pour la topographie, j'utilise un décamètre de chez catavana, une bulle à niveau de chantier et une boussole porte-clefs. Pour les points station, un petit tas de chaux fait très bien l'affaire. C'est pratique, on retrouve plus vite son chemin. Dans les méandres inférieurs à 50 cm de largeur, ma perforatrice et mes 4 kg de gomme m'évitent de me baisser. Je fais de même pour les siphons, car l'eau ça mouille.

Sous terre, l'équipement, c'est mon problème, pas celui des pauvres malheureux qui acceptent de me suivre. Un spit, deux frottements et zzzzzzzz je suis en bas prêt à piquer de la pointe. De toute façon, au cas ou cela merde, j'attends sagement les secours et pis tant mieux si c'est des professionnels (quand je me ballade en montagne, j'ai toujours mon portable pour appeler l'hélico au cas ou j'ai froid).

Ma plus grande difficulté, c'est de trouver des copains en spéléo, (et dans la vie courante aussi) mais

c'est pas grave, je profite des clubs dans la France entière, sans trop cotiser. C'est pratique, j'ai pas besoin de m'impliquer dans le bénévolat et dans la vie contraignante des clubs (en plus, on risque pas d'emmerdes juridiques et de fastidieux débats dans la nébuleuse fédé)...

Bref, je suis un vrai spéléo....du futur!

Christophe VERDET
christophe_verdet@salomon-sports.com

Plan départemental de gestion des espaces karstiques

Par Philippe MAUREL (Rocky), Président CDS 83

Les projets de réglementations diverses constituent une entrave à la libre pratique de la spéléologie dans le département. Depuis des années le CDS se bat pour que les spéléos puissent se mouvoir librement dans NOTRE karst. Face à différentes agressions que nous subissons régulièrement de la part de communes, d'administrations et d'associations d'écologistes extrémistes, nous nous devons de réagir.

Partant du principe qu'il faut nous protéger, nous engageons une réflexion pour la mise en place de dispositifs qui « verrouilleraient » nos accès au karst. Différents dispositifs d'aides publics nous permettraient de mettre en application les idées formulées dans ce document. L'idée de base est d'arriver à signer un accord au niveau préfectoral, ainsi nous nous protégerions d'éventuels arrêtés municipaux.... et conneries diverses.

Ce texte est un document de travail à diffuser largement auprès des fédérés. Nous attendons vos remarques et suggestions afin de définir, rapidement, un angle d'attaque pour l'année 2000. Ce projet pourrait constituer la ligne de conduite du nouveau comité directeur.

Remarques à envoyer à :

P. MAUREL
La Florane Bt 13,
rue David
83200 TOULON
tel : 04 94 24 88 06 ou 06 14 89 27 21

1. NDLR : mailing list speleos-fr@sophia.inria.fr sur internet

Plan départemental de gestion des espaces karstiques 80 % de notre département est composé de calcaires. Ces formations géologiques sont liées au développement urbain du Var. Cette spécificité géologique et géographique influe sur les réalités anthropiques. L'activité socio-économique doit prendre en compte différents facteurs environnementaux, législatifs et humains. Le plan départemental de gestion des espaces karstiques a pour but de favoriser le développement harmonieux de l'activité humaine en prenant en compte l'ensemble des facteurs inhérents à une gestion concertée de l'espace.

Ce plan départemental est mis en place sous la direction du préfet. Il conditionne et définit le rôle des acteurs (communes, administrations, entreprises, associations...) pour une gestion concertée de l'espace karstique (urbanisation, protection de l'environnement, tourisme, étude...). Il définit et répartit les moyens d'une gestion concertée...

(bla...bla administratif et législatif sur le rôle et le conventionnement de chacun... à rédiger)

Une coordination départementale, organisée par le préfet, se réunit régulièrement pour évaluer les actions engagées... Elle est composée des acteurs du karst.

Le Plan départemental de gestion des espaces karstiques rappelle le rôle de chacun et les domaines d'intervention en fonction des lois...

Il faut tout de même préciser notre mission :

Le rôle du spéléologue

- il étudie explore et inventorie les espaces souterrains,
- il veille à la préservation du milieu,
- il a le devoir de publier et de rendre public les découvertes, qui appartiennent à la collectivité.

Les structures spéléologiques (CDS et clubs)²

- assurent la gestion des accès aux sites,
- mettent en place et gèrent les mesures de protection de l'environnement (minéral et biotope),
- tiennent à jour et rendent public l'inventaire des sites karstiques,
- informent les populations sur les risques liés au milieu,
- contrôlent l'organisation et le déroulement des activités de loisirs,

2. Dans les négociations on parlera de groupements spéléologiques communaux et non de clubs, pour se dégager de l'image sportive.

- assurent la gestion et l'organisation des sauvetages en site souterrain,
- mettent en place et organisent la police du karst qui contrôle les activités de loisirs et les mesures de protection de milieu.

Organisation et pratique de la spéléologie

Les spéléologues disposeront d'une carte de spéléologue délivrée par le CDS. Cette carte prouve la compétence des personnes à explorer et étudier le milieu souterrain librement et en tous lieux. Elle est le laissez-passer pour l'accès au milieu et aux terrains du domaine public. Elle permet de circuler sur les pistes non ouvertes à la circulation publique. Des négociations spécifiques du CDS permettront d'accéder à des propriétés privées. Un macaron spécifique sera collé sur les véhicules. (On pourrait simplement utiliser la carte fédérale qui serait transformée pour y faire figurer différentes informations réglementaires concernant les accès aux sites, mais cette disposition pourrait être qualifiée de discriminatoire par rapport à des non-fédérés ; d'où l'idée d'une carte spécifique. Politiquement il serait important de mettre en valeur la contribution financière des spéléologues dans le cadre de la mise en place du dispositif.)

La cellule de gestion des accès Il s'agit d'un comité de « sages » qui seront les garants « moraux » de la pérennité de l'action. Ce groupe est composé de personnes cooptées (comme cela ce fait sur le SSF au niveau de la nomination des CTN). L'objectif de ce groupe est d'assurer le maintien du dispositif dans le temps, malgré l'évolution « politique » des structures spéléologiques. En fait, il s'agit d'éviter que des conflits inter-spélos mettent à mal le dispositif mis en place. Il reste à définir le nombre de participants à ce groupe, la périodicité des réunions et les nominations initiales (spéléologues reconnus, non élus...)

Groupement d'intervention Karstique ou Brigade du karst (personnels salariés)

Il s'agit d'un staff de personnes embauchées par le CDS (emploi jeunes) dont la mission est de mettre en place les orientations définies par le plan de gestion des espaces karstiques et d'organiser et de réaliser les actions de service public et fédérales :

- délivrer la carte de spéléologue,
- gérer et contrôler l'accès au milieu souterrain (pratique et encadrement sauvage),

- mettre en place et organiser des études (hydrologiques, biotopiques...) pour la collectivité et les spéléos,
- organiser et mettre en place des programmes d'animation et d'information du public,
- contrôler et gérer les encadrements professionnels,
- mettre en place un site touristique souterrain,
Ce groupement pourrait être composé de :
- 1 technicien diplômé (BE-mougloush-poste existant)
- 1 scientifique (hydrogéologue...)
- 1 administratif-direction /gestion/droit/ public relation (GEA. féminines?)

Moyens

- local adapté,
- véhicule,
- matériel d'exploration,
- matériel d'étude...

Financements

- DDJS,
- Conseil Général,
- Conseil Région,
- Europe,
- Ministères,
- Agence de l'Eau,
- DIREN,
- taxe sur les pratiques professionnelles pour services rendus par le CDS sur la liberté d'accès,

- carte de spéléologues,
- sorties d'encadrement,
- DRAC....

La spécificité des emplois créés est en parfaite adéquation avec les aides publiques actuelles, ce qui peut nous faire escompter un financement des postes proche des 100 %.

Une convention entre les différents partenaires est mise en place sur 5 ans avec évaluation régulière dans le cadre de la coordination départementale.

Cette initiative vise aussi à améliorer notre image vis à vis du grand public et des politiques. C'est aussi le moyen de nous dégager de l'image sportive, qui a tendance à nous nuire...

Il est clair que ce dispositif nous (les fédérés) engage pénalement et moralement vis à vis des administrations. Nous serons responsables des actes de tous les spéléos fédérés du département. Quoi qu'il arrive, nous devons rendre des comptes à l'état et aux collectivités. Un contrat moral sera établi entre les spéléos du département, afin de respecter les actions mises en place. La seule obligation, pour les spéléos, sera de publier les découvertes. Chose qui constitue, aujourd'hui, l'aboutissement des explorations. Cette spécificité constituera dorénavant un gage de liberté.

Philippe MAUREL

Décembre 99

